

# GROUPE SCOLAIRE LES BAYARDS

## CONSIGNES POUR STATIONNER ET CIRCULER EN SÉCURITÉ

Pour un parking fluide et pour la sécurité de tous, il est impératif que chacun respecte le sens de circulation et les consignes de stationnement (voir plan ci-dessous)

### Consignes à respecter :

- ✚ Pour les élèves de l'élémentaire qui sont accueillis depuis le portail de l'école, les parents peuvent :
  - **soit déposer les enfants au dépose-minute 1 ou 2**, les enfants peuvent ainsi en descendant de voiture rejoindre le chemin piéton, qui les dirige directement au portail de l'école sans avoir à traverser de voie de circulation, Comme son nom l'indique, un dépose-minute est fait pour déposer les enfants, aucun arrêt prolongé n'est autorisé à cet endroit.
  - **soit utiliser le parking du cimetière en priorité** s'ils souhaitent s'arrêter et accompagner leurs enfants jusqu'à l'entrée de l'école.
- ✚ Pour reprendre les enfants le midi ou le soir, application des mêmes consignes et pas de stationnement sur le dépose-minute.
- ✚ Sur le parking du groupe scolaire, le stationnement se fait **en épi en marche arrière** impérativement. Ce parking est réservé en priorité aux parents des enfants de maternelle, puisqu'ils doivent les accompagner jusqu'aux classes. Bien entendu, les enfants, ainsi que leurs parents descendent de voiture vers l'arrière du véhicule, afin de rejoindre le chemin piéton central prévu à cet effet, puis le passage piéton traversant la voie de circulation devant l'entrée de l'école.
- ✚ Afin de ne pas gêner l'arrivée du car de transport scolaire, il est recommandé d'utiliser en priorité le dépose-minute 2, afin de permettre aux enfants de descendre ou de monter en toute sécurité.
- ✚ Le stationnement Chemin des Platières, en façade du groupe scolaire, est réservé aux enseignants, aux personnels communal et intercommunal du groupe scolaire, il est interdit à toute autre personne.

